



DATE DE PUBLICATION : 01 août 2026

Le directeur régional Normandie

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l'Économie et du Réseau, le 29 septembre 2025 ;

Délégation permanente est donnée à M. Patrick DOMERGUE, directeur départemental de l'Orne et, en cas d'absence ou d'empêchement à Mme Camille VERON, adjointe au directeur départemental de l'Orne, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice des activités de la succursale d'Alençon. M. Patrick DOMERGUE, reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de la zone de compétence de la succursale d'Alençon.

M. Patrick DOMERGUE peut subdéléguer sa signature aux cadres placés sous son autorité et, en cas d'absence ou d'empêchement de ceux-ci, à des assistants, placés sous leur autorité et dans la limite des attributions de ces derniers.

Fait à Rouen, le 01 août 2026

Eric VILLENEUVE